



CHARTRE DE QUALITE MAISON DES SOURDS DE PAU ET D'AQUITAINE

Nous nous engageons à :

- Mettre au service de nos clients notre connaissance spécifique du secteur de formation en apprentissage de Langue des signes française.
- Accompagner nos clients dans l'analyse de leurs besoins et leur conseiller le plan d'actions le plus adapté.
- Concevoir chaque programme de formation en complète cohérence avec les objectifs à atteindre.
- Choisir les techniques pédagogiques et les profils d'intervenants pour contribuer à un développement optimal des compétences.
- Animer nos stages de façon vivante et interactive ; impliquer nos stagiaires comme acteurs de leurs apprentissages en les mettant en situation le plus souvent possible.
- Mesurer systématiquement la qualité de nos prestations dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue.

Pour cela nous avons élaboré des procédures et outils nous permettent de :

Analyse et conception

- Recueillir les données nécessaires à la conception d'une action efficace : profil du public, objectifs précis, contexte, spécificités et contraintes à prendre en compte.
- Choisir nos intervenants sur la base de leurs compétences théoriques et pratiques, mais aussi de leur savoir-faire pédagogique et de leur expérience.
- Concevoir la formation adaptée et la formaliser à travers une proposition écrite détaillée.
- Procéder à l'actualisation régulière de nos supports et de nos programmes.

Animation

- Prendre en compte les attentes collectives et individuelles des participants dans le cadre du plan de stage annoncé.
- Veiller au confort matériel et psychologique des stagiaires en cours de formation pour favoriser leur apprentissage.
- Remettre à chaque stagiaire un document pédagogique adapté et pertinent.

Bilan et évaluation

- Effectuer un bilan de chacune de nos formations, par une évaluation individuelle écrite et un bilan de groupe ; et en fournir la synthèse à nos clients.
- Procéder, sur demande, à une évaluation des stagiaires avant et après la formation pour mesurer les acquis.
- En cas de non-conformité d'une formation, analyser les raisons du dysfonctionnement et mettre en place les mesures correctives nécessaires.

Maison des Sourds de Pau et d'Aquitaine
66 rue Montpensier 64000 PAU
N°activité : 75 64 04068 64

laetitia.leroy@maisondessourds.fr 06.20.29.44.69 ou 05.59.62.51.14 n°siret 38334489200013